

## RESTAURATION

**La commune réalise environ 600 repas par jour pour les trois groupes scolaires et le multi-accueil.**

La restauration scolaire est gérée par la commune qui bénéficie du concours de la société de restauration «Restoria», en ce qui concerne la fourniture des denrées ainsi que l'assistance technique. Les repas sont élaborés par un cuisinier municipal et son équipe de préparation dans la cuisine centrale du restaurant Saint-Exupéry. Les deux autres restaurants, Charles Perrault et Sainte Anne disposent d'une cuisine satellite en liaison chaude.

**L'inscription annuelle doit se faire à chaque rentrée scolaire en mairie, que les enfants fréquentent régulièrement ou occasionnellement le restaurant.**

### Inscription et annulation

L'accès au restaurant scolaire se fait selon 2 possibilités :

> Choix 1 : un à cinq jours fixes par semaine,

> Choix 2 : exceptionnellement ou selon un planning. Dans ce cas, les jours de présence sont à réserver sur le portail Familles, au plus tard le jeudi précédant la semaine du repas réservé, idem pour l'annulation d'un repas.

Le choix d'inscription équivaut à une réservation des repas. Un repas non annulé dans les délais sera facturé.

L'absence d'un enfant pour maladie donne lieu à déduction.

En cas de sortie scolaire, aucune démarche d'annulation n'est à effectuer.

[Règlement intérieur](#)


### Menus

Pour consulter les menus et savoir ce que mangent vos enfants, rendez-vous sur le [Portail famille](#) .



### Mairie de Vigneux-de-Bretagne

9 rue G.H de la Villemarqué  
44360 Vigneux-de-Bretagne

 02 40 57 39 50

 **CONTACTEZ-NOUS**

### Horaires :

**Du lundi au vendredi**

9h>12h15 / 14h>17h15

